

COMMUNIQUÉ

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE À SAINT-PALAIS-SUR-MER

Suite aux différents épisodes pluviométriques, la baignade sur la plage du Bureau a de nouveau été interdite le 20 août 2020. **La situation s'est particulièrement dégradée le 13 août 2020** lors du phénomène météorologique dont l'épicentre s'est déversé à Saint-Palais-sur-Mer, provoquant de multiples inondations.

A cette occasion, nous avons pu constater **l'extrême vulnérabilité de la plage du Bureau au regard des épisodes pluvieux**. Elle dispose en effet de **trois exutoires d'eaux pluviales** (côté Est, au centre et côté Ouest). Aussi, quand il pleut, l'eau des réseaux pluviaux des rues aux alentours de la conche du Bureau se jettent directement dans la conche.

Au phénomène traditionnel de lessivage des sols est venu s'ajouter, lors de l'épisode pluviométrique exceptionnel du 13 août 2020, la **saturation de certains postes de refoulement** (postes qui permettent d'envoyer les eaux usées vers la station d'épuration). Les eaux usées se sont, par endroit, mélangées aux eaux pluviales.

Les prélèvements bactériologiques effectués chaque jour s'améliorent mais ne permettent encore pas d'assurer la complète **sécurité sanitaire des baigneurs**. Outre cet enjeu sanitaire, nous devons accorder la plus grande attention à nos analyses : en effet si l'**ARS** (Agence régionale de Santé), qui effectue des **prélèvements réglementaires** (ils s'imposent à tous les lieux de baignade en dehors de tout label ou certification), venait à constater de mauvais résultats alors même que la plage est ouverte, nous risquerions de voir le **classement sanitaire de la plage du Bureau** se dégrader. Si celle-ci devait être classée « insuffisante » une fermeture réglementaire pour une saison entière pourrait intervenir (comme à Meschers - plage des Vergnes- depuis 2018).

La réouverture de la plage de Nauzan, quant à elle, a été rendue possible par des résultats de prélèvements compatibles avec la baignade.

Nous comprenons et entendons les mécontentements car **cette situation de fermeture prolongée n'est plus tolérable**. Nous devons gérer cet **enjeu prioritaire** avec la plus grande attention. Des **actions sont en cours d'évaluation** : curage du lac, contrôle du débit du lac, allongement de l'exutoire présent sur la conche partie Ouest, détournement de l'exutoire du pluvial côté Est etc. Nous devons aussi **traquer les défauts de conformité de branchements** (les eaux usées qui se déversent dans le réseau d'eaux pluviales) pour les rues autour de la conche du Bureau. D'ors et déjà un **contrôle de conformité** a été **programmé pour début septembre**.

Nous sommes et serons dans l'action chaque jour sur cette question.

Stéphane Magrenon
Conseiller délégué à la qualité des eaux de baignade